

# MANIFESTE DES INDUSTRIELS DE LA PLASTURGIE ET DES COMPOSITES

## UN AN APRÈS, OÙ EN SOMMES-NOUS DES 5 ENGAGEMENTS PRIS ?

« Dans le contexte de crise sanitaire, écologique et économique sans précédent que nous connaissons, la profession s'est durablement engagée afin d'accompagner les industriels dans le virage unanimement pris vers une société plus responsable.

Polyvia a pour objectif d'inspirer les transformateurs de polymères et de les accompagner dans leur développement afin de construire une industrie compétitive, responsable et engagée pour une économie circulaire en accord avec les échéances fixées par la loi Agec (loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire). Nous travaillons au développement du recyclage et de l'économie circulaire, dans le cadre de cette loi avec pour objectif de recycler 100 % des plastiques à horizon 2025.

Polyvia Formation forme les jeunes talents et accompagne les salariés dans cette transformation. Nous sommes pleinement en phase avec la lutte contre la pollution plastique. Toute notre profession est très investie, nous l'avons montré à plusieurs reprises et de diverses manières à travers des actions concrètes. C'est dans cette démarche que nous avons lancé il y a un an, un manifeste de la profession, afin d'ancrer notre prise de position forte sur la consigne, les micro plastiques et nos engagements jusqu'à 1 million de tonnes de plastique incorporé. Nous vous présentons désormais le bilan d'avancement de ces travaux. »



**Jean Martin,**  
Directeur général  
de Polyvia.

# NOS ENGAGEMENTS

## **PROMOUVOIR**

UNE CONSIGNE  
ACCEPTÉE PARTOUT  
ET PAR TOUS

1

2

**CONTRIBUER À**  
L'OBJECTIF DE 100 %  
DE PLASTIQUE  
RECYCLÉ EN 2025

3

**SOUTENIR** UNE  
DYNAMIQUE DE  
L'INNOVATION ET DE  
LA TRANSFORMATION  
INDUSTRIELLE

4

**LUTTER**  
EFFICACEMENT  
CONTRE LES  
REJETS DE  
MICROPLASTIQUES  
DANS LES MILIEUX  
MARINS

5

**INSCRIRE**  
L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE AU  
CŒUR DE CHAQUE  
FORMATION



## 1 PROMOUVOIR UNE CONSIGNE ACCEPTÉE PARTOUT ET PAR TOUS

L'extension des consignes de tri devait être finalisée dans toute la France fin 2022 mais le gouvernement a fait voter par la majorité parlementaire, à l'Assemblée nationale, un amendement au projet de loi économie circulaire sur la consigne des bouteilles en plastique précisant qu'il serait mis en place en 2023, si le taux de collecte observé en 2022 n'est, alors, pas satisfaisant.

**Les industriels de la plasturgie et des composites soutiennent toute initiative apte à valoriser le geste de tri et sont favorables au principe de la consigne, celle-ci donnant une valeur au produit et encourageant à la responsabilité collective.**

Il apparaît néanmoins qu'en 2020, la trajectoire d'accroissement n'est pas à la hauteur des attentes du texte, ce

programme porté par les industriels nécessitant une lourde modernisation des centres de tri pour pouvoir s'accommoder de la diversité accrue des matières et des formes d'emballage.

## 2 CONTRIBUER À L'OBJECTIF DE 100 % DE PLASTIQUE RECYCLÉ EN 2025

**Les membres de la filière de la plasturgie se sont engagés dans une trajectoire exemplaire avec une première étape qui, dès 2025, aboutira à l'incorporation d'1 million de tonnes de matières plastiques recyclées (MPR) dans leurs produits.** Dans un souci de totale transparence, le suivi de cet engagement sera soumis au contrôle d'un outil de mesure porté par la Commission européenne, le label MORE « MOBilisés pour REcycler ». Quelques mois après sa création, le label connaît un grand succès pour son édition 2019, avec 117 entreprises labellisées ayant déclaré avoir utilisé en 2018 près de 389 000 tonnes de plastique recyclés. « Ce label est également utile pour leur démarche de RSE (responsabilité sociale et environnementale des entreprises), leurs clients y seront sensibles, ainsi que les actionnaires, très attentifs à l'évolution que doit faire la profession dans les années à venir », assure Jean Martin, Directeur général de Polyvia.

### PLUSIEURS ENTREPRISES ANNONCENT DÉJÀ DES STATISTIQUES PROMETTEUSES :

— La Française des Plastiques (Ille-et-Vilaine) a intégré dans sa production 2019, 112 tonnes de MPR de plus qu'en 2018. Pour 2020, l'entreprise enregistre un taux équivalent à celui de 2018 dû à un fort impact des mesures de confinement sur l'une des sources principales d'utilisation des MPR.

— PRP Creation (Ain) a multiplié par près de 3 fois son utilisation de MPR par rapport à l'année 2018

— PDG Plastiques (Loiret) a incorporé 1600 tonnes de MPR en 2018 et a doublé ce chiffre en 2019 avec un objectif de 50 % d'incorporation de matière recyclée d'ici 2030. L'entreprise est également engagée dans la démarche Clean Sweep et développe une filière de recyclage bottle to bottle pour les bouteilles de lait en PET opaque.

— Le groupe Barbier, acteur de l'économie circulaire, dépasse les 31 000 tonnes de MPR intégrées dans ses productions en 2020, avec une progression de 30% depuis 2018. Ses deux sites de recyclage intégrés aux sites de production sont alimentés par la collecte de déchets de l'industrie, des ménages et de l'agriculture. De plus, sa R&D se consacre à l'augmentation continue du taux d'incorporation de régénéré dans tous ses produits.

Certaines développent des programmes dédiés, comme le leader mondial de la transformation du polystyrène, KNAUF Industries. L'entreprise a créé sa propre filière de collecte et de recyclage « KNAUF Circular® » pour sécuriser ses approvisionnements. KNAUF Industries collecte les déchets de polystyrène expansé (PSE) auprès des utilisateurs pour les transformer en de nouveaux produits. Lancé début 2020, le programme permet de donner une nouvelle vie aux déchets de polystyrène expansé.

Si les événements sanitaires ont freiné l'exploitation entière du programme, celui-ci a tout de même permis la récupération d'un pourcentage important de déchets. « En France ces déchets de PSE représentent un total de 67 000 tonnes que l'on retrouve chez les industriels, en grande distribution, en déchèterie etc. Une partie est issue du bâtiment et correspond à 13 000 tonnes, c'est-à-dire 20 %. Le but de KNAUF Circular®, est de récupérer les calages, emballages et les chutes techniques liées à la construction des bâtiments » souligne Gilles Istin, directeur commercial et marketing de KNAUF Industries. KNAUF Industries s'est officiellement engagée depuis juillet 2018, vis-à-vis des Ministères et des autorités françaises, à réincorporer 4 000 tonnes par an de polystyrène expansé recyclé dans ses calages industriels et emballages de manutention, et ce d'ici 2023.

## 3

## SOUTENIR UNE DYNAMIQUE DE L'INNOVATION ET DE LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

Depuis 2016, IPC (Innovation Plasturgie Composites), le Centre technique industriel dont l'expertise est dédiée aux plastiques et aux composites, s'attache à étudier avec les entreprises, de façon personnalisée, les étapes, financements et aides qui les feront progresser dans l'économie circulaire.

Afin d'accélérer le processus – déjà initié – de transformation industrielle, les entreprises de la Plasturgie et des Composites se sont engagées à consacrer 50 % du budget global de leur centre technique au déploiement d'outils d'économie circulaire accessibles pour toutes les entreprises. En 2020, cet engagement a été tenu et même dépassé, puisque c'est 65 % du budget qui a été consacré à cette priorité.

**« La transition vers une économie circulaire est devenue une priorité nationale. L'usine du futur est à**

**construire et de nouveaux produits à forte valeur ajoutée sont nécessaires pour accroître la compétitivité de notre branche industrielle. La mission d'IPC est d'aider les entreprises de la plasturgie et des composites à relever ces défis technologiques et à préparer l'avenir grâce à l'innovation »**, explique Gilles DENNLER, le Directeur R&D d'IPC qui compte aujourd'hui 130 collaborateurs et se déploie sur 5 sites (son siège social à Levallois, IPC Alençon, IPC Clermont, IPC Laval, et IPC Oyonnax), répartis sur l'ensemble du territoire national.

Dans l'objectif d'accélérer la dynamique de l'innovation, les industriels de la filière plasturgie ont le projet de créer un incubateur directement rattaché à IPC. Cet incubateur doit héberger les startups les plus innovantes, notamment dans les

champs du recyclage et de l'écoconception. La crise économique et sanitaire de 2020 a impacté et ralenti la mise en place du projet. Néanmoins, IPC a participé au lancement de nombreux projets comme FlexFunction2Sustain, un projet d'innovation ouverte, entièrement dédié au développement et à la mise en marché rapide de produits plastiques et papiers renouvelables. Il a été officiellement lancé le 1<sup>er</sup> avril dernier. Financé par le programme cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020 de la Commission Européenne, FlexFunction2Sustain a pour ambition de soutenir les industriels de la transformation du plastique et du papier face aux challenges d'une économie circulaire à l'ère du digital.

## 4

## LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES REJETS DE MICROPLASTIQUES DANS LES MILIEUX MARINS

Les acteurs mondiaux de l'industrie plastique ont lancé l'Opération Clean Sweep afin d'assurer la maîtrise des produits lors des processus de production, de transport ou de transformation et notamment des « granulés plastiques » caractérisés par leur petite dimension.

**En 2019, les industriels membres de la Fédération de la Plasturgie et des composites ont pris la décision de généraliser les bonnes pratiques de Clean Sweep à l'ensemble de leurs différentes usines, avec pour ambition de convertir à ce programme la totalité d'entre elles d'ici 2025.**

Par exemple, le Groupe Barbier, leader dans la fabrication de films polyéthylène destinés à l'agriculture, l'industrie et le commerce a complètement intégré cette initiative depuis 2 ans dans tous ses processus de production ; tous les employés de l'entreprise sont formés et responsabilisés sur la manière appropriée de manipuler les granules de plastique avec un objectif de zéro perte dans la nature. C'est aussi le cas pour les sites de l'industriel Storo Pack, spécialiste des emballages de protection et des pièces moulées techniques.

Les conditions techniques et structurelles nécessaires ont été mises en place dans les usines afin d'empêcher le déversement de granulés et de s'assurer que les granulés déversés ne se retrouvent dans l'environnement. Les systèmes ont notamment été équipés de filtres à eau spéciaux et les collaborateurs ont été formés pour empêcher le déversement de granulés de plastique et si nécessaire, pour les éliminer efficacement.

5

## INSCRIRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DE CHAQUE FORMATION

**Le passage à une économie circulaire nécessite un véritable changement de modèle économique et d'approche industrielle. Afin d'impliquer les entreprises sur tout le territoire et de capter les jeunes talents attirés par ce défi, Polyvia formation, l'organisme qui regroupe l'ensemble des centres de formation continue et d'apprentissage du secteur, a décidé de faire de l'économie circulaire un axe structurant de chaque formation de plasturgie.**

Il existe aujourd'hui de nombreux vecteurs pédagogiques : E-learning, MOOC, SPOC, webinaires, classes virtuelles, simulateurs et logiciels de réalité virtuelle, learning labs...), associés à de nouvelles méthodologies (pédagogie par projet et approche par problèmes, gamification...).

Un MOOC de sensibilisation à l'économie circulaire ouvert à tous a été lancé le 7 juillet 2020. Son objectif principal est de sensibiliser à l'économie circulaire et de donner des clés de langage sur le sujet, des éléments de réponse à un salarié qui travaille dans une entreprise de plasturgie et ambassadeur de ses métiers. Le grand public, les jeunes en recherche d'orientation, les lycéens, les ingénieurs en formation, toute personne qui souhaite comprendre ce qu'est l'économie circulaire, ses enjeux, ce qu'est l'écoconception des produits de la plasturgie, peuvent suivre ce MOOC.

Le SPOC, formation destinée à des experts de l'économie circulaire avec un parcours pédagogique avait été établi pour être suivi sur plusieurs semaines. Il a rassemblé plus de 230 inscrits autour de 3 sessions pour 98 % de satisfaction.

La licence « écoconception et matières plastiques » en partenariat avec l'université de Lyon et le Master « matériaux plastiques et écoconception » en partenariat avec l'université de Bourgogne en sont des deux autres exemples. Ils dédient 100 heures de cours à l'écoconception par an avec plus de 150 heures de projets de groupe au cours desquels les apprentis mettent en application leurs connaissances sur une problématique industrielle.

Tout comme pour le Master « Ingénieur génie mécanique procédés polymères avancés » mis en place avec l'INSA avec le module « Développement durable et écoconception » de 35h. L'enjeu est d'accompagner les entreprises du secteur dans la mise en marche des réglementations et permettre le maintien de leur compétitivité.

L'Executive Master « Recyclage des matières plastiques et économie circulaire », Master spécialisé dans le Recyclage des matières plastiques et de l'économie circulaire, a été lancé en septembre 2020. Avec cette formation (niveau 7 européen), Polyvia Formation entend accompagner les entreprises et les organisations dans

cette évolution capitale sur le plan sociétal, environnemental et réglementaire. Elle vise à former des experts, accélérateurs du recyclage des matières plastiques ayant une vision globale du champ des possibles (R&D matériaux, développement produits, process, réglementation, nouveaux business model circulaires...). Une formation entièrement dédiée au recyclage des matières plastiques et à l'économie circulaire, qui tient compte des évolutions normatives, réglementaires et sociétales. 75% du temps est passé en entreprise à travers des stages alternés. C'est une formation à la carte structurée pour répondre aux exigences de la formation tout au long de la vie : beaucoup de temps en entreprises, recours aux outils numériques et mixité des apprenants en formation initiale et formation continue.

**100 % des formations initiales abordent l'économie circulaire, soit grâce à des modules dédiés soit de façon transverse dans chaque cours (matériaux, conception, cycle de vie des produits). La logique des trois R – réduction, réemploi, recyclage – fait partie intégrante de la stratégie des industriels pour les années à venir.**

 POLYVIA

  [www.polyvia.fr](http://www.polyvia.fr)

## À PROPOS

Polyvia est l'organisation professionnelle principale représentative des transformateurs de polymères sur l'ensemble du territoire. Cette filière compte plus de 3500 entreprises, soit près de 122 000 salariés principalement issus de PME. Polyvia accompagne et soutient ses entreprises adhérentes dans toutes leurs problématiques économiques, industrielles, sociales et d'innovation. Nous les aidons à se transformer pour répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux. Notre organisation professionnelle œuvre aussi à la représentation et la promotion des intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics et à l'explication et la pédagogie de leurs métiers et de leurs atouts. Polyvia s'est également dotée d'un unique organisme de formation.

Ainsi Polyvia Formation regroupe l'ensemble des centres de formation continue et d'apprentissage dédiés aux métiers des transformateurs de polymères. Polyvia Formation contribue à assurer la promotion des métiers de la profession en développant des formations innovantes. Nous professionnalisons les collaborateurs des entreprises et recherchons les nouveaux talents.

### CONTACTS PRESSE POLYVIA

EPOKA

BORIS CAVAGLIONE  
06 84 84 37 53  
BCAVAGLIONE@EPOKA.FR

MÉLISSA RODANET  
01 45 49 331  
MRODANET@EPOKA.FR